dés de l'*irrigation* ont probablement été pratiqués dès les premiers temps de l'agriculture. On ignore la date des magnifiques travaux de canalisation de la Chine, qui font de ce pays la première contrée du monde au point de vue spécial qui nous occupe. Les travaux des Egyptiens sont plus célèbres encore, et non moins remarquables. L'Egypte serait certainement le plus stérile de tous les pays, sans les précautions prises dès la plus haute antiquité pour l'inonder sous les eaux fécondantes du Nil. Ces travaux gigantesques rendent encore aujourd'hui d'immenses services; et d'ailleurs, les traditions de l'ancienne Egypte à cet égard ne sont pas complètement perdues. Dans ces dernières années, on a exécuté des travaux d'*irrigation* véritablement dignes du pays des Pharaons. Au moyen de deux ponts éclusés, qui ont ensemble $974^m,50$ de longueur, on a fermé deux bras du Nil, celui de Rosette et celui de Damiette, ce qui permet d'élever le niveau des eaux de façon à arroser plus de 84,000 hectares de terrain, au moyen de trois canaux qui servent en même temps à la navigation, et qui ont l'un 60 mètres, les deux autres 100 mètres de largeur. La Judée, pays complètement désolé aujourd'hui, avait appris des Egyptiens, dans l'antiquité, l'art des *irrigations*, souvent mentionné dans la Bible. Elle ne paraît pas, néanmoins, l'avoir appliqué sur une bien grande échelle, et l'on s'explique assez mal la merveilleuse fertilité attribuée à ce pays par les livres de Moïse. Les Perses et les Assyriens avaient construit des travaux gigantesques dont la ruine a complètement stérilisé le sol. La Grèce, malgré sa civilisation avancée, n'a presque pas connu l'art d'arroser les terres. Rome, au contraire, l'a pratiqué avec un grand succès.

Au moyen âge, les Arabes, dont la civilisation était relativement si avancée, furent longtemps les seuls à pratiquer l'*irrigation*. Leurs travaux, construits dans ce but en Afrique, en Espagne et jusque dans le Roussillon, prouvent à la fois le développement qu'ils surent donner à l'agriculture et l'habileté de leurs ingénieurs. Ils s'appliquèrent avec un soin extrême à conserver et à améliorer les travaux des Romains. Les canaux d'*irrigation* si remarquables qui sillonnent en tous sens l'Italie du nord ne datent que du XIIIe siècle. Les Milanais débutèrent par la construction des deux grands canaux dérivés du Tessin et de l'Adda, qui suffisent pour irriguer 100,000 hectares de terrain. D'autres grands travaux ont été construits récemment dans le Piémont et la Lombardie. Dans l'état actuel, le nord de l'Italie est en Europe le pays modèle dans l'art de l'*irrigation*. Les travaux exécutés par le gouvernement belge, dans la Campine, entre la Meuse et l'Escaut, ont fait de cette contrée un véritable jardin. 25,000 hectares de ce terrain, jusque-là improductif, ont été soumis, grâce à l'*irrigation*, à la plus riche culture.

La France est loin d'être aussi avancée. Cependant les travaux d'*irrigation* y sont encore remarquables. Ces travaux ont commencé chez nous dans le midi, après nos expéditions en Italie, où nous avions pu étudier de si admirables modèles. Ils se poursuivirent sous Henri II, Henri IV, Louis XIII, Louis XIV, et se sont beaucoup multipliés de nos jours. Les deux tiers des eaux de la Durance sont actuellement détournés pour servir aux *irrigations* des départements des Bouches-du-Rhône, de Vaucluse, des Hautes et des Basses-Alpes, de la Drôme et du Var. Le système d'*irrigation* est remarquablement développé dans les départements des Vosges, de l'Ariége et de la Haute-Saône. Néanmoins, il n'est que trop certain que d'immenses progrès restent encore à faire et que la presque totalité de nos cours d'eau se jette inutilement à la mer. L'aménagement des eaux des Pyrénées, qui serait si utile, est résolu en principe, mais restera probablement longtemps à l'état de projet. Ce qui nous manque, c'est un système d'ensemble dû à l'association des intéressés ou à l'intervention de l'Etat, qui permettrait d'utiliser les grandes masses d'eau; généralement, l'*irrigation* est abandonnée à l'initiative, toujours mesquine et précaire, des particuliers et des communes, de sorte que les grands cours d'eau n'arrosent guère que leurs bords.

— II AVANTAGES DE L'IRRIGATION. Pour donner une idée de l'importance de l'*irrigation* en agriculture, il nous suffirait de rappeler les admirables transformations qu'ont subies, sous son influence, les terrains les plus arides de l'Egypte, de la Lombardie, de la Campine et de la Provence. Nous avons pu voir de vastes plaines caillouteuses transformées dans l'espace de deux ans en prairies magnifiques, ou en cinq ou six ans en vergers de plein rapport. Mais nous pensons donner une démonstration bien plus frappante encore en empruntant au *Dictionnaire des arts et manufactures* quelques chiffres des plus éloquents. Dans les arrondissements de Semur et d'Avallon, des terrains, dont l'hectare avait une valeur locative de 12 à 70 fr., sont montés par l'*irrigation* à 75 et 180 francs.

Dans les environs d'Autun, la valeur de l'hectare est montée de 900 à 5,000 francs.

Les grèves sans valeur de la Moselle se vendent actuellement jusqu'à 5,000 francs l'hectare.

Dans la Sologne, les prairies naturelles donnent au plus 2,000 kilogrammes de foin par hectare, et les prés arrosés en donnent jusqu'à 8,000 kilogrammes.

Les bruyères de la Campine valaient de 15 à 20 francs l'hectare en 1835; transformées en prés, elles se vendent maintenant jusqu'à 400 francs.

Pour produire de tels résultats, la qualité des eaux n'est pas à négliger. L'eau agit sur les végétaux, non pas seulement par l'humidité qu'elle leur fournit, mais aussi par les matières qu'elle tient en suspension, et qui sont pour eux un véritable aliment. L'oxygène, l'acide carbonique et divers sels jouent à cet égard un rôle très-important. Quelques eaux contiennent aussi des matières nuisibles aux plantes; il est donc essentiellement nécessaire de faire tout d'abord l'analyse des eaux qu'on veut employer à l'*irrigation*, tant au point de vue de leur nature propre, qu'à celui de la constitution des terres qu'elles sont destinées à arroser et à amender. Du reste, les agriculteurs ont un moyen pratique qui les dispense jusqu'à un certain point de recourir à l'analyse : c'est l'examen des plantes qui croissent dans les eaux qu'on se propose d'étudier. L'expérience a démontré que les eaux où croissent le cresson de fontaine, les épis d'eau, les véroniques, la renoncule aquatique sont de bonne qualité. Celles où l'on rencontre les roseaux, les patiences, les ciguës, les salicaires, les menthes, les scirpes, les joncs sont médiocres. Celles qui donnent naissance au carex sont mauvaises. Les eaux nuisibles sont celles qui contiennent des acides attaquant les matières végétales, ou des matières qui se déposent en incrustations. Il faut éviter aussi d'employer des eaux trop froides.

Certaines eaux sont particulièrement fécondantes par l'abondance du limon dont elles couvrent le sol. V. COLMATAGE.

— III. MÉTHODES D'IRRIGATION. Dans le système à adopter pour pratiquer l'*irrigation*, il faut tenir compte à la fois du but à obtenir, de la nature et de la situation des terrains, des dépenses nécessaires. Nous allons énumérer les principales méthodes en usage.

— *Irrigation par submersion*. Le terrain, dans ce système, devant être entièrement couvert d'eau pendant un temps plus ou moins long, doit être à peine incliné. L'eau est amenée dans des rigoles horizontales, et le sol est coupé en compartiments par des bourrelets qui la retiennent. Ces bourrelets ne doivent avoir qu'un faible relief. Leur espacement varie suivant la pente.

— *Irrigation par déversement*. Ce système convient aux terrains fortement inclinés. On coupe le sol de rigoles horizontales, et l'on opère l'*irrigation* en faisant arriver l'eau dans chaque rigole, qui la déverse sur le plan incliné situé immédiatement au-dessous.

— *Irrigation par planches inclinées*. Sur un terrain peu incliné, on peut pratiquer le système précédent, en disposant artificiellement des planches de peu d'étendue, séparées par des ressauts brusques, et ayant une inclinaison de $0^m,04$ à $0^m,08$.

— *Irrigation sur terrains en ados*. Le terrain est préparé en ados, c'est-à-dire en planches à deux pentes. Une rigole d'*irrigation* est pratiquée sur l'arête supérieure de l'ados et une rigole d'égouttement dans l'angle formé par deux ados contigus. L'eau est amenée dans chaque rigole supérieure par une rigole générale, qui longe la tête de tous les ados. C'est, de tous les systèmes d'*irrigation*, le plus perfectionné et le plus efficace.

— *Irrigation par infiltration*. Le sol est coupé de nombreuses rigoles horizontales, dans lesquelles on laisse l'eau séjourner plus ou moins longtemps, de façon à pénétrer le terrain. Ce système est rarement praticable. Il a le double inconvénient d'exiger un grand nombre de rigoles, ce qui occasionne une grande perte de terrain, et de distribuer l'eau d'une manière incertaine et inégale.

Tous les autres systèmes usités reviennent à ceux que nous venons de décrire. On conçoit, du reste, que les circonstances locales puissent faire adopter une foule de combinaisons variées, et l'on peut dire que rarement une méthode peut être appliquée d'une manière générale et absolue.

— Méd. C'est Bérard qui, le premier, a employé l'*irrigation* continue, méthodique et à basse température. L'*irrigation* continue est un puissant antiphlogistique et produit des effets sédatifs. Les cas où on l'emploie avec le plus d'efficacité sont ceux de fracture simple ou compliquée, de luxation avec rupture des ligaments, de plaies avec écrasement et déchirure des parties molles. On s'en sert encore dans le traitement des hernies, des anévrismes, des varices, des tumeurs blanches, etc., mais avec moins de succès que dans les cas précédents. Pour établir l'*irrigation*, on remplit d'eau froide un seau que l'on suspend ou que l'on pose sur un échafaudage quelconque au-dessus du niveau de la partie blessée. A l'aide d'un ou de plusieurs siphons de verre d'un très-petit calibre, on fait tomber l'eau sur la région malade, préalablement recouverte d'une légère couche de charpie ou de compresses. Par ce moyen, le liquide est plus régulièrement disséminé. On recouvre le lit d'une pièce de taffetas ciré, inclinée sur l'un des bords, pour faciliter l'écoulement de l'eau. Si l'on n'avait point de siphon, on pourrait pratiquer une ouverture à la partie inférieure du seau et conduire le liquide par le moyen d'une bande. L'*irrigation* doit être continuée plus ou moins longtemps, selon la gravité de la blessure. Dans les cas les plus graves, la durée est de six à quinze jours. Ce moyen thérapeutique a déjà rendu de grands services. Dès que l'action du réfrigérant commence à se produire, les malades éprouvent une sensation de fraîcheur agréable, qui remplace la douleur et la chaleur propres à l'inflammation; puis la rougeur et la tuméfaction disparaissent, les tissus enflammés se contractent. Mais lorsque l'action du froid est intense, il y a souvent de vives douleurs qui persistent parfois jusqu'à vingt-quatre heures. L'épiderme, toujours mouillé, s'imbibe peu à peu, s'épaissit et finit par former une couche tantôt uniforme, tantôt irrégulière, d'un blanc mat. Cette couche de la peau est parfois assez épaissie pour faire croire à une augmentation générale du volume de la partie affectée; mais il est facile de reconnaître qu'il n'y a pas de tuméfaction inflammatoire, quelle que soit la blessure en traitement. On a vu des plaies d'armes à feu horriblement contuses, compliquées de la présence d'esquilles, de fragments de balle, qui n'ont cependant été le siége d'aucune tuméfaction pendant huit ou douze jours d'*irrigation* continuelle. Il s'opère alors un travail d'inflammation adhésive, un retard dans la formation du pus, qui est presque toujours de bonne nature, et qui est bientôt suivi de l'apparition des bourgeons charnus. Deux accidents sont à craindre dans l'*irrigation* continue. Le premier consiste dans la réaction qui pourrait arriver si l'application de l'eau froide était suspendue après quelque temps; le second est la gangrène des tissus soumis pendant longtemps à l'action du réfrigérant. Cependant, « toutes les fois, dit Bérard, que la contusion compliquée de plaie, qui atteint un membre, laisse assez de parties molles intactes pour que la circulation s'accomplisse avec facilité dans toute l'étendue du membre blessé, la gangrène n'est point à craindre; mais, s'il ne reste qu'une épaisseur peu considérable de tissus que la contusion n'ait pas désorganisés, quand même l'extrémité du membre serait parfaitement intacte, la gangrène n'en est pas moins à redouter dans cette extrémité. L'eau froide agit sans doute alors avec trop d'énergie; sous l'influence sédative, la circulation est ralentie, peut-être même complètement suspendue, dans les tissus que la contusion a épargnés, et la vie s'éteint dans toute la partie qui a perdu ses connexions vasculaires avec le reste du corps. »

IRRIGATOIRE adj. (ir-ri-ga-toi-re — du lat. *irrigatus*, part. passé du v. *irrigare*, arroser). Qui sert à l'irrigation : *Appareil* IRRIGATOIRE.

IRRIGUÉ, ÉE (ir-ri-ghé) part. passé du v. Irriguer : *Les prairies bien* IRRIGUÉES, *c'est-à-dire qui ne sont ni trop sèches ni trop humides, sont fréquemment exemptes de mauvaises herbes.* (A. de Rouville.)

IRRIGUER v. a. ou tr. (ir-ri-ghé — V. IRRIGATION). Néol. Opérer l'irrigation de : IRRIGUER *une terre, une prairie.* IRRIGUER *un membre fracturé.*

IRRITABILISME s. m. (ir-ri-ta-bi-li-sme — rad. *irritable*). Physiol. Système des partisans de l'irritabilité.

IRRITABILISTE s. m. (ir-ri-ta-bi-li-ste — rad. *irritabilisme*). Physiol. Partisan de l'irritabilité.

IRRITABILITÉ s. f. (ir-ri-ta-bi-li-té — rad. *irritable*). Caractère d'une personne ou d'une chose irritable : *L'*IRRITABILITÉ *de son caractère rend son commerce fort difficile. Tout en appauvrissant les riches, le luxe affaiblit l'énergie des peuples et communique aux individus une* IRRITABILITÉ *maladive.* (Descuret.)

— Physiol. Propriété qu'on attribue aux tissus organiques d'être mis en action par certains stimulants, indépendamment du système nerveux : *L'*IRRITABILITÉ *végétale est excitée par un stimulant comme l'*IRRITABILITÉ *animale.* (Bonnet.) *Les muscles ont l'*IRRITABILITÉ, *les nerfs ont la sensibilité.* (Haller.) *C'est en vertu des impressions transmises par les nerfs aux parties musculaires ou reçues immédiatement par celles-ci, que l'*IRRITABILITÉ *se manifeste.* (Cabanis.)

— Encycl. Physiol. La doctrine médicale de l'*irritabilité* fut créée par Glisson, qui avait dit : « La matière n'est point complètement inerte, mais, au contraire, douée de forces toujours en action; elle présente, dans ses propriétés, la raison de tous les actes qui caractérisent la vie. » Cette doctrine, conséquence de principes établis par Bacon, développés par Hobbes, Priestley, etc., fit justice des causes occultes, et devint la base fondamentale du vitalisme. Glisson soutint en même temps « que tous les organes de l'économie vivante sont doués d'une force particulière, » à laquelle il donna, le premier, le nom d'*irritabilité*, et qu'il distingua, d'après le degré d'élévation qu'elle offre dans les tissus, en naturelle, vitale et animale. Gorter, pour la première fois, étendit l'*irritabilité* aux mouvements organiques des plantes; il constata des phénomènes qui sont de plus en plus l'objet des études des physiologistes. C'est ainsi qu'il est prouvé aujourd'hui que la commotion électrique agit sur les plantes comme sur les animaux, et qu'elles deviennent, comme eux, insensibles aux courants d'induction, lorsqu'elles sont soumises à l'action anesthésique de l'éther.

Haller, s'emparant des faits disséminés dans la science physiologique, en fit un corps de doctrine, et devint ainsi le fondateur de l'*irritabilité*. « J'appelle, dit-il, partie irritable du corps humain celle qui devient plus courte lorsqu'un corps étranger la touche assez fortement, et je considère la mesure de ce raccourcissement comme celle de l'*irritabilité*. » Après un grand nombre d'expériences, Haller fut conduit à regarder la fibre musculaire comme seule douée de cette propriété. Entraîné par une interprétation erronée de quelques faits, et par des raisonnements plus spécieux que solides, il admettait une force nerveuse distincte de l'*irritabilité*, mais qui mettait en jeu la contractilité musculaire, dont il plaçait la cause dans cette *irritabilité*. Il reconnaissait encore dans les tissus membraneux, cellulaire, aponévrotique, etc., « une force morte, analogue à l'élasticité, » que Bichat nomma plus tard contractilité des tissus.

L'*irritabilité* hallérienne a donné naissance à d'interminables débats. Aujourd'hui, le mot *irritabilité* a changé de signification; il ne signifie plus une force propre au tissu musculaire; il a repris un sens général relatif à toutes les parties de l'organisme, et est devenu l'agent spécial de l'irritation.

IRRITABLE adj. (ir-ri-ta-ble — rad. *irriter*). Qui s'irrite facilement : *Un naturel* IRRITABLE. *Une femme très-*IRRITABLE. *J'ai peur d'être déchiré par deux puissances égales : un cœur sensible et passionné, un caractère fier et* IRRITABLE. (Mme de Staël.)

— Physiol. Qui est doué d'irritabilité : *Certaines parties de différentes plantes, telles que l'épine-vinette, la pariétaire, la dionée attrape-mouche, sont* IRRITABLES. *Les muscles des poissons sont si* IRRITABLES, *qu'ils ne dorment profondément que lorsqu'ils reposent sur un fond stable.* (Lacép.) *Les organes destinés à la reproduction sont les plus sensibles et les plus* IRRITABLES. (Richerand.)

— Pathol. *Tumeur irritable du sein*, Tumeur du sein très-douloureuse, qui ressemble à un cancer.

IRRITANT, ANTE adj. (ir-ri-tan, an-te — rad. *irriter*). Qui irrite, qui est propre à irriter : *Des discussions* IRRITANTES. *Des souvenirs* IRRITANTS. *La contradiction est* IRRITANTE, *parce qu'elle attaque directement l'amour-propre.* (Boitard.)

Sous le choc *irritant* des intérêts contraires,
On voit en traits hardis jaillir les caractères.
THOMAS.

— Méd. Qui provoque de l'irritation dans les organes : *Une substance* IRRITANTE. *Un poison* IRRITANT.

Par le sel *irritant* la soif est allumée.
BOILEAU.

— s. m. Substance irritante, médicament irritant : *Employer les* IRRITANTS. *Proscrire les* IRRITANTS. *Les plus violents* IRRITANTS *grattent à peine les sens d'un Sibérien.* (Virey.)

— Encycl. Méd. M. Cl. Bernard admet trois classes d'*irritants* : les *irritants* physiques, les *irritants* chimiques et les *irritants* vitaux proprement dits. Les *irritants* physiques sont la chaleur, la lumière, l'air, l'humidité. Pour ce qui est de la lumière, par exemple, on sait que les plantes plongées dans l'obscurité ne sauraient assimiler leur aliment propre, qui, cependant, les baigne de toutes parts; il leur faut un *irritant* qui détermine cette absorption, et cet *irritant* c'est la lumière.

Les *irritants* chimiques agissent d'une façon analogue, en modifiant les milieux internes.

Quant aux *irritants* vitaux, ce sont des causes résidant dans l'organisme, mais étrangères par elles-mêmes aux parties vis-à-vis desquelles elles jouent un rôle *irritant*. Ainsi, le nerf est l'*irritant* du muscle, le nerf de sentiment est l'*irritant* du nerf moteur, etc. Quelquefois, les *irritants* physiques peuvent produire les mêmes effets que les *irritants* vitaux; c'est ainsi que certains acides et l'électricité déterminent la contraction du muscle.

Dans un sens plus restreint, on donne le nom de médicaments *irritants* à ceux qui changent rapidement l'état des milieux internes de l'organisme et font apparaître dans les maladies certaines métamorphoses nettes et bien tranchées. MM. Trousseau et Pidoux rangent parmi les médicaments *irritants* : la potasse, la soude, le borax, la chaux, la baryte, l'ammoniaque, le chlore, l'acide chlorhydrique et les chlorures, l'acide sulfurique et le sulfate de zinc, le nitrate d'argent, les sels de cuivre, la moutarde, les cantharides, les renonculacées, les euphorbiacées, la térébenthine, etc. Les vésicatoires, les cautères, etc., rentrent dans la médication *irritante*.

Les médicaments *irritants* substituent dans l'organisme un état morbide artificiel à un état morbide naturel, ou bien ils transportent d'un endroit à un autre une altération déterminée. Dans certains cas, ils réveillent l'activité des parties en excitant leur vitalité par une addition de principes immédiats qui leur manquaient. Ici, c'est la circulation qu'ils

activent; là, les acides qu'ils neutralisent; ailleurs, les vomissements qu'ils arrêtent, etc.

IRRITANT, ANTE adj. (ir-ri-tan, an-te — rad. *irriter*, du latin *irritare*, annuler; de *irritus*, vain, nul; de *in*, négatif, et de *ritus*, pour *ratus*, ratifié). Jurispr. Qui rend nul par l'inaccomplissement : *Clause* IRRITANTE. *Condition* IRRITANTE.

— Dr. canon. *Décret irritant*, Clauses insérées dans une bulle, et dont l'inaccomplissement annulle la grâce accordée.

IRRITATION s. f. (ir-ri-ta-si-on — rad *irriter*). Colère persistante, état permanent d'une personne courroucée : *Si l'on veut se servir du clergé pour ramener l'ancien régime, on est certain d'accroître l'incrédulité par l'*IRRITATION. (Mme de Staël.)

— Physiol. Action d'irriter au moyen d'un stimulant; résultat de cette action : IRRITATION *nerveuse. Les nerfs sont les seuls agents de la transmission de l'*IRRITATION. (Broussais.)

— Pathol. Augmentation anomale, excessive de chaleur, de sensibilité et d'activité dans un organe : IRRITATION *de la gorge.* IRRITATION *des bronches.*

— Encycl. Pathol. Broussais définit l'*irritation* : l'état d'un organe dont l'excitation est portée à un tel degré d'intensité, que l'équilibre résultant de la balance de toutes les fonctions est rompu. C'est, pour lui, l'origine de presque toutes les maladies, attendu qu'elles sont compliquées presque toutes d'inflammation, et que l'inflammation est la suite évidente d'une *irritation*. Ce mot représente, pour lui, les phénomènes qui succèdent à la modification initiale, déterminée par l'agent irritant. Ces phénomènes, tels que l'œdème, l'hypertrophie, la production du pus, proviennent tous d'un changement survenu dans les milieux organiques, changement que Broussais traduisait par le mot *irritation*, sans y attacher le sens d'une entité distincte, comme on le lui a reproché. Ni l'*irritation* ni l'irritabilité ne sont des entités; ce ne sont même pas des propriétés de la matière organisée. Il y faut attacher l'idée d'un excès ou d'une aberration dans l'exercice des propriétés élémentaires et permanentes des tissus vivants.

Les expressions *irritation* nutritive, *irritation* formatrice, employées par les Allemands pour désigner la manifestation de l'hypertrophie et de l'hypergenèse des éléments anatomiques, sont manifestement absurdes et ne représentent qu'une conception métaphysique de l'esprit. C'est substituer à la notion précise et nette du jeu des propriétés élémentaires de la matière organisée, la notion illusoire d'une propriété vague, qui ne saurait être ramenée à rien de positif ni de déterminé. « Le terme *irritation*, dit M. Robin, est non-seulement inutile à la physiologie pathologique (comme à la physiologie normale, qui, depuis longtemps, l'a repoussé), mais encore il est dangereux; il donne, en effet, une idée fausse des phénomènes élémentaires, aujourd'hui assez bien connus, en eux-mêmes et dans leurs perturbations, pour qu'il ne soit plus nécessaire de faire intervenir dans leur explication l'hypothèse d'une sorte de caractère moral, propre à chacun d'eux. »

Aujourd'hui, on a renoncé, et avec raison, à concevoir l'*irritation* comme Broussais; mais le mot est resté dans la langue médicale pour désigner l'état des organes enflammés par une cause extérieure directe ou par une influence morbifique plus ou moins dissimulée. Il importe seulement de ne pas oublier que cette *irritation* est un résultat complexe du jeu de plusieurs causes, qui sont la perversion des propriétés élémentaires, et non le résultat simple d'une propriété spéciale dite *irritabilité*.

— Pathol. *Irritation spinale*. On donne ce nom à des points ou douleurs névralgiques, ressenties le long de la colonne vertébrale par les personnes d'une grande susceptibilité nerveuse. Ces douleurs siégent le long des apophyses vertébrales et sur les côtés de la colonne. Tantôt elles apparaissent spontanément, tantôt elles se déclarent par places, lorsque l'on comprime les différents points de l'épine dorsale. Souvent elles sont accompagnées de douleurs névralgiques du col de l'utérus et du vagin, ce qui rend fort douloureux les rapports sexuels. Des douches appliquées sur le vagin et sur le col de l'utérus, au moyen d'une grosse canule, sont efficaces en pareil cas. Quand c'est dans les testicules, la vessie ou le rectum que siégent les douleurs, sans cause organique apparente, l'existence de l'*irritation* spinale n'est pas moins évidente, et c'est également à l'hydrothérapie qu'il convient d'avoir recours.

Cette *irritation* paraît provenir d'ailleurs, comme toutes les névralgies, d'une altération isomérique de la substance nerveuse.

Irritation et de la folie (TRAITÉ DE L'), par Broussais (Paris, 1828-1829). Ce traité fit dans le monde médical et philosophique une sensation extraordinaire. On n'était pas habitué à voir les médecins s'avancer ainsi sur le terrain des questions psychologiques, et on ne s'étonnait pas moins de voir se produire en ce temps d'empirisme une doctrine médicale simple, méthodique, homogène, appuyée sur la science la plus précise et la plus positive, aspirant à être progressive.

Ce livre magnifique est d'un bout à l'autre un chef-d'œuvre de dialectique éloquente et vigoureuse, où les arguments de la physiologie et de la pathologie positives sont mis au service de la psychologie. La préface du livre, en particulier, est d'une énergie extrême. La médecine empirique et la philosophie spéculative y sont également malmenées. Nous regretterons, pour notre part, que l'illustre auteur ait confondu dans la foule des métaphysiciens vulgaires et des empiriques insignifiants des hommes comme Platon et Kant. D'aussi grands génies ont droit à tous nos égards, et si l'on a le droit de montrer qu'ils se sont trompés, il n'est que juste de reconnaître qu'ils ont frayé la route à d'autres, et leur œuvre est illuminée d'incontestables splendeurs.

Le livre de Broussais est franchement matérialiste, en ce sens que Broussais s'y passe complètement de toute entité métaphysique, âme, archée, principe vital, etc. Il traite des phénomènes intellectuels et moraux en les considérant comme le résultat des propriétés du cerveau.

Dans la première partie de son livre, Broussais étudie l'irritation et applique sa doctrine à l'étude des phénomènes intellectuels. Il combat les doctrines spiritualistes. Dans la seconde, il examine les causes de la folie et ses caractères. L'histoire des diverses manies est faite avec un soin scrupuleux, ainsi que celle de la démence et de la paralysie générale

Un *Supplément*, qui termine l'ouvrage, contient une réfutation des théories de M. Cousin sur les éléments de la raison.

IRRITÉ, ÉE (ir-ri-té) part. passé du v. Irriter. Mis en colère : *Un maître* IRRITÉ. *Etre vivement* IRRITÉ *d'un refus. Calmer les esprits* IRRITÉS.

— Poétiq. Déchaîné, furieux, en parlant des éléments : *Les vents* IRRITÉS. *De là on découvrait la mer, quelquefois claire et unie comme une glace, quelquefois follement* IRRITÉE *contre les rochers.* (Fén.)

— Méd. Où il y a de l'irritation, de l'excitation vitale : *Une plaie vivement* IRRITÉE.

IRRITER v. a. ou tr. (ir-ri-té — lat. *irritare*, mot que les étymologistes latins regardent comme un fréquentatif de *irrire*, gronder, grogner, en parlant d'un chien. Du supin *irritum* serait venu le causatif *irritare*, faire gronder comme un chien, irriter. *Irrire* est formé lui-même de *in*, en, et *rire*, qui est probablement le radical sanscrit onomatopique *rai*, *ragoti*, il aboie, que l'on trouve dans le véda). Mettre en colère : IRRITER *un chien, un taureau. D'où vient qu'un boiteux ne nous* IRRITE *pas, et qu'un esprit boiteux nous* IRRITE? *C'est à cause qu'un boiteux reconnaît que nous allons droit, et qu'un esprit boiteux dit que c'est nous qui boitons.* (Pasc.) *Il y a des courtisans, dans toutes les cours, dont la mission semble être d'*IRRITER *le peuple.* (B. Constant.)

Un premier don oblige un homme de mérite,
Le second l'importune et le reste l'*irrite*.
ANDRIEUX.

— Exciter, stimuler, rendre plus vif : *Il y a des boissons qui* IRRITENT *la soif au lieu de l'apaiser. Les grandeurs* IRRITENT *les passions plus qu'elles ne peuvent les contenter.* (Fén.)

— Physiol. Exciter, accroître l'activité, la sensibilité de : IRRITER *les organes.* IRRITER *les nerfs. Tout ce qui* IRRITE *les glandes augmente leur sécrétion.*

— Méd. Envenimer, produire de l'irritation dans : IRRITER *une plaie par le frottement. Le contact des orties* IRRITE *la peau*

S'irriter v. pr. Etre irrité, se fâcher, se mettre en colère : *Il y a des esprits fiers, profonds, d'une intrépidité tranquille et opiniâtre, qui* S'IRRITENT *par les difficultés.* (Volt.)

Comme un enfant, l'amour *s'irrite*
Et pleure de *s'être irrité*.
FLORIAN

— Etre irrité, stimulé, excité : *Il y a des douleurs qui* S'IRRITENT *par le contact du lit. Toutes les plaies* S'IRRITENT *par le frottement. La soif des désirs* S'IRRITE *à mesure qu'on la satisfait.* (Guichardin.)

— Poétiq. Se déchaîner, en parlant des éléments : *La mer commence à* S'IRRITER.

Un soupir amoureux par un autre s'excite,
Comme par une vague une vague *s'irrite*.
MAIRET.

IRRORATEUR s. m. (ir-ro-ra-teur — rad. *irroration*). Instrument inventé par Brillat-Savarin, et qui n'est, dit-il, autre chose que la fontaine de compression appropriée à parfumer les appartements.

IRRORATION s. f. (ir-ro-ra-si-on — lat. *irroratio*; de *in*, sur et de *rorare*, répandre en rosée, en gouttelettes). Action d'arroser, d'exposer à un arrosement par gouttelettes : *C'est alors que je vis avec un plaisir inexprimable les têtes les plus savantes de la capitale se courber sous mon* IRRORATION, *et je me pâmais d'aise en remarquant que les plus mouillés étaient aussi les plus heureux.* (Brill.-Sav.)

— Pratique superstitieuse, à l'aide de laquelle on prétendait guérir les maladies, et qui consistait à arroser une plante avec des liquides provenant du malade.

IRRUPTION s. f. (ir-ru-psi-on — lat. *irruptio*; de *irrumpere*, entrer brusquement). Entrée subite d'ennemis dans un pays, pour le piller, le ravager : *Charlemagne arrêta pour toujours l'*IRRUPTION *des barbares.* (Guizot.) ‖ Brusque entrée en général : *Les invités firent* IRRUPTION *dans les salons.*

— Débordement subit : *A la suite du tremblement de terre, la mer fit* IRRUPTION *dans l'intérieur du pays. La plus grande* IRRUPTION *de l'Océan dans les terres est celle qui a produit la Méditerranée.* (Buff.)

— Fig. Invasion d'idées, d'opinions, de sentiments : *L'esprit d'égalité a fait* IRRUPTION *dans les classes inférieures.* (Virey.) *Si les passions à l'abandon débordent et font* IRRUPTION *dans l'existence d'un homme public, on lui en demande compte.* (Ste-Beuve.)

— Syn. **Irruption, incursion, invasion.** V. INCURSION.

IRSIK (Jean-Valérien), prélat et écrivain tchèque, né à Kaschau en 1798. Ordonné prêtre en 1820, il a été promu, en 1851, à la dignité épiscopale. On a de lui plusieurs ouvrages de théologie et de polémique religieuse, entre autres : *Bohomil, idée du véritable chrétien évangélique selon la pure doctrine du Christ* (Prague, 1835); la *Doctrine saine, vraie et pure de Luther, de Calvin et d'autres sages protestants* (Prague, 1836); *Pourquoi suis-je catholique?* (Prague, 1836); *Vingt lettres amicales aux évangéliques ou protestants, habitant dans la Bohême* (Prague, 1842); *Sermons et discours de circonstance* (Prague, 1851, 3 vol.); l'*Ecole du dimanche pour l'adolescence* (Prague, 1826), recueil qui renferme des notions élémentaires sur l'histoire naturelle, la géographie et l'histoire de la Bohême, etc.

IRSIOLE s. f. (ir-si-o-le — lat. *irtiola*, espèce de vigne) Bot. Syn. de CISSUS, genre d'arbustes grimpants.

IRSON (Claude), mathématicien et grammairien français, né en Bourgogne au XVIIe siècle. Il fut longtemps maître d'école à Paris, puis devint, vers 1678, teneur juré de livres de comptes. Il a publié : *Nouvelle méthode pour apprendre facilement les principes et la pureté de la langue française* (Paris, 1656, in-8°); *Arithmétique universelle* (1674); *Méthode pour bien apprendre toutes sortes de comptes* (1678, in-fol.), ouvrage composé par ordre de Colbert; *Traité des changes étrangers* (1688, in-4°)

IRTISCH ou **IRTYCHE**, rivière de la Russie d'Asie. Elle prend sa source en Chine, au pied de l'Altaï, dans la province de Tarbagataï, coule d'abord à l'O., entre, après un cours de 250 kilom., dans le lac Dzaisang qu'elle traverse, coule ensuite au N. à travers des steppes et atteint la frontière russe; elle entre alors dans le gouvernement d'Omsk, passe au fort d'Oust-Kamenogorsk, reçoit plusieurs affluents et passe à Semipolatinsk. A partir de là, elle court dans un pays complètement couvert; elle baigne Omsk, où elle reçoit l'Om, puis entre dans le gouvernement de Tobolsk, passe à Tara, reçoit l'Ichim, arrive à Tobolsk, où elle est grossie par le Tobol, son principal affluent, coule au N.-E., et se jette à Samorova dans l'Obi après un cours de 3,300 kilom. Cette rivière appartient au grand système de communication fluviale qui relie Saint-Pétersbourg à l'océan Pacifique. De nombreux rapides en rendent la navigation des plus difficiles.

IRUIANE, rivière de l'Amérique du Sud, dans la république de Bolivie, département de Beni. Elle coule à l'O. et se jette dans le Manore, après un cours de 350 kilom.

IRUN, ville d'Espagne, province de Guipuzcoa, à 12 kilom. E. de Saint-Sébastien, sur la rive gauche de la Bidassoa; 5,750 hab. Forges, clouteries, tuileries; fabriques de draps, savons. Irun, ville très-ancienne comme le témoignent les médailles et les pierres tumulaires qu'on y a trouvées, est la première ville d'Espagne qu'on rencontre en sortant de France. Comme toutes les autres villes de la frontière, elle a été souvent incendiée. En 1837, 700 carlistes y furent massacrés et la ville fut pillée par les troupes de la reine. L'intérieur de la ville est assez propre. L'église, dédiée à Notre-Dame-des-Joncs, est un type de l'architecture religieuse du Guipuzcoa pendant la Renaissance. On remarque à l'intérieur un bel autel et deux tombeaux délicatement sculptés. Ces deux tombeaux ont été élevés à la mémoire de l'amiral don Pedro de Zubiaur et du bachelier Astigar. L'hôtel de ville, qui s'élève sur la place de la Constitution, est une lourde construction du XVIIe siècle. Dans les environs d'Irun jaillit une fontaine d'eau ferrugineuse; on y trouve aussi une mine de fer considérable.

IRUS, mendiant d'Ithaque, messager des poursuivants de Pénélope. Ulysse le tua d'un coup de poing.

IRVINE, ville d'Ecosse, comté et à 18 kilom. N.-O. d'Ayr, près de la Clyde, sur la petite rivière de son nom, et sur le chemin de fer de Glascow à Ayr; 7,000 hab. Chantiers de construction; corderies; cabotage actif. Fabriques de cuirs et de cotons. Irvine se forma autour d'un couvent de carmélites, fondé en 1412, elle fut la résidence temporaire de Burns, et vit naître James Montgomery, le poëte, et John Galt, le conteur. Un embranchement de chemin de fer relie Irvine à Kilmarnock. Dans les environs se dressent les restes du château de Dundonald. Ce château appartint d'abord à Robert Stuart, devenu plus tard roi d'Ecosse.

IRVING (Washington), célèbre écrivain américain, né à New-York le 3 avril 1783, mort le 28 novembre 1859. Il était le fils d'un négociant d'origine écossaise, établi à New-York. Seul de ses frères, Washington, à cause de sa santé délicate, ne fut pas astreint à s'occuper de commerce, et, entraîné par son goût pour les lettres, il ne tarda pas à débuter dans le journalisme par quelques articles, publiés dans le *Morning Chronicle*, journal qu'éditait alors un de ses frères. Ces premiers essais furent signés du singulier pseudonyme **Jonathan Oldstyle**. Vers 1803, sa famille, craignant qu'il ne fût atteint de phthisie, le fit voyager dans le midi de la France, en Italie et en Suisse, d'où il alla habiter Paris, puis l'Angleterre et la Hollande. En 1806, sa santé s'étant tout à fait améliorée, il revint en Amérique, se mit à étudier le droit et se fit recevoir avocat, cependant, il ne se fit jamais inscrire au tableau et il n'a jamais plaidé. Il commença, quelque temps après, la publication d'un recueil paraissant chaque quinzaine sous le titre de *Salmagundi*, dans lequel il traçait le portrait, avec autant de verve que d'esprit, des célébrités du jour, mais cette revue lui attira un nombre considérable d'ennemis, et il en arrêta la publication en 1808. L'année suivante, il fit paraître une *Histoire de New-York*, signée **Knickerbocker**. « C'est, dit M. Chanut, une histoire comique, assaisonnée de beaucoup de saillies, d'exagérations bouffonnes et de fictions enjouées, de la colonie hollandaise de New-York. Les anciennes familles qui en descendaient furent d'abord choquées de voir traiter avec cette irrévérence les mœurs et les souvenirs de leurs ancêtres; mais la majorité des lecteurs y trouva tant d'esprit et d'amusement que, dès ce moment, M. Irving devint un des auteurs les plus populaires. Le nom de *Knickerbocker* se propagea rapidement, et on le trouve aujourd'hui appliqué à une foule d'hôtels, de bateaux à vapeur et d'établissements. » Durant la guerre des Etats-Unis avec l'Angleterre, de 1812 à 1814, Irving, enflammé de patriotisme, publia dans divers recueils des biographies des officiers supérieurs de la marine américaine, prit bientôt lui-même du service et fut aide de camp du gouverneur de New-York, avec le grade de colonel. A la paix, il se rendit en Angleterre et parcourut pendant l'année 1815 une grande partie du Royaume-Uni. Il comptait continuer ses voyages et passer sur le continent, lorsque la ruine de la maison de commerce de ses frères, dans laquelle il était intéressé, l'obligea à se consacrer tout entier à ses travaux littéraires, pour y trouver à la fois une consolation et une ressource contre la mauvaise fortune. Le premier ouvrage qu'il publia après ce désastre fut son fameux *Sketch Book* (*Livre d'esquisses*), qui obtint un très-grand succès en Amérique, ainsi qu'en Angleterre, où des extraits en furent publiés dans divers recueils périodiques. Sur ces entrefaites, Irving fit la connaissance de Walter Scott (1820), qui le présenta au libraire Murray. Celui-ci édita le *Livre d'esquisses*, qu'il lui paya 200 livres sterling, et l'affaire fut, dit-on, aussi bonne pour l'éditeur que pour l'auteur. Bientôt après, Irving vint habiter Paris, où il se lia avec Thomas Moore. C'est là qu'il évrivit *Bracebridge Hall* ou les *Humoristes*, scènes de la vie rurale anglaise. Il alla passer quelques mois à Dresde en 1822, et revint à Paris en 1823. L'année suivante, il fit paraître ses *Contes d'un voyageur*, charmants récits, dont il avait ramassé les sujets en parcourant l'Europe. Cet ouvrage lui fut payé 1,500 livres sterling par Murray. Il se rendit ensuite dans le midi de la France, où il retrouva Everett, ministre des Etats-Unis en Espagne, qui l'invita à le suivre dans ce pays afin d'y prendre connaissance des documents relatifs à Christophe Colomb, qui avaient été découverts par Navarette. Irving se rendit à cette invitation et prit connaissance de ces documents, et d'autres non moins précieux, qui lui furent fournis par les archives et les bibliothèques de l'Espagne. Telle fut l'origine du célèbre ouvrage intitulé *Histoire de la vie et des voyages de Christophe Colomb*, publié en 1828, et complété par les *Voyages et découvertes par les compagnons de Colomb*. Continuant ses recherches sur l'Espagne, il publia son *Histoire de la conquête de Grenade par Fray Antonio Agapida*, qui parut en 1829 et qui est un récit dramatisé de cette période de l'histoire d'Espagne. Il publia ensuite ses *Contes de l'Alhambra*, récits légendaires embellis par le talent et le style de l'auteur américain (1832), puis les *Légendes de la conquête de l'Espagne* en 1835, et enfin, *Mahomet et ses successeurs* (1849), le dernier de ses ouvrages sur l'Espagne. Irving quitta l'Espagne en 1829, pour aller occuper le poste de secrétaire de la légation américaine, auquel il venait d'être nommé. L'année suivante, il partageait, avec Hallam, le savant auteur de l'*Introduction à l'histoire de la littérature en Europe*, les récompenses décernées par la Société royale de littérature Deux ans après, Irving retourna en Amérique, et son retour à New-York fut un véritable événement. Malgré l'accueil flatteur qu'il reçut dans sa ville natale, il n'y resta pas longtemps et saisit une occasion pour aller visiter les prairies de l'Ouest. C'est à cette excursion au milieu des tribus indiennes que nous devons l'intéressant volume

intitulé : *Un tour dans les prairies* (1835). Après cet ouvrage, Irving publia le *Souvenir d'Abbotsford et de l'abbaye de Newstead*, où il est naturellement question de Walter Scott et de Byron, qu'il avait connus. Il fit paraître, en 1837, *Astoria*, récit de la conquête de l'Orégon, puis, l'année suivante, les *Aventures du capitaine Bonneville dans les montagnes Rocheuses et les provinces de l'Ouest*. Quatre ans après, il fut nommé, sans l'avoir demandé, ministre des Etats-Unis près la cour de Madrid, où sa nomination fut accueillie avec satisfaction par les Espagnols. Il y resta quatre années, au bout desquelles il donna sa démission lorsque James Polk fut nommé président des Etats-Unis en 1846. Il revint alors en Amérique, et, désormais débarrassé des soucis de la fortune, alla s'établir à vingt-cinq milles environ de New-York, dans une charmante habitation située sur les rives de l'Hudson. Ce paradis terrestre, comme l'appelait Irving, reçut le nom de *Sunnyside* (côté du soleil), à cause de son exposition. Cependant Irving ne resta pas dans l'inaction; il remania ses ouvrages déjà parus et en publia de nouveaux. Nous citerons, parmi ces derniers, la *Biographie d'Olivier Goldsmith*, les *Chroniques de Woolfert's Roast*, et enfin une vie de Washington fort remarquable. « Irving, dit Xavier Eyma, est un écrivain doué d'un tempérament essentiellement poétique, d'un sentiment très-vif de la beauté, d'une promptitude d'observation que ne trahissait jamais l'art de rendre ses impressions; bien armé contre les ridicules, dont pas un ne lui échappait, comique sans amertume et sans colère, incapable d'une vulgarité de pensée ou de langage, d'un bon sens rare, d'une candeur d'enfant. Joignez à ces qualités d'un caractère particulier un style d'une aisance et d'une pureté incomparables en Amérique, et auquel Prescott a pu attribuer sans exagération « un charme magique. » Comme historien, il manque de cette autorité qui fixe la science; mais s'il n'a pas les préoccupations philosophiques un peu excessives de Bancroft; s'il n'a pas la rigidité de Hildredth; s'il n'apporte pas dans le développement de ses sujets la passion emphatique de Motley; s'il ne possède pas l'esprit d'examen de Prescott, de qui il se rapproche par certaines qualités brillantes; s'il n'est pas dominé par l'austère souci de l'américanisme outré d'Emerson et de quelques autres historiens et moralistes américains contemporains, Washington Irving a un caractère qui, sans le placer au niveau de ces éminents écrivains, le rend plus séduisant que la plupart d'entre eux; il a la sensibilité vive et le don du récit. Chroniqueur avant tout, il possède le goût du détail et aussi la manie de l'exactitude, de la couleur; il entre dans l'histoire en poëte... C'est un Walter Scott contenu et réservé, ne voulant pas être romancier et paraissant l'être, lors même qu'il l'est le moins. C'est un écrivain fait pour la popularité. »

IRVING (Théodore), littérateur américain, neveu du précédent, né vers 1810. Il se rendit, en 1828, en Espagne où se trouvait son oncle, le suivit en France, profita de son séjour à Paris pour se livrer à des travaux littéraires, puis fut, pendant quelque temps, secrétaire d'ambassade à Londres. De retour aux Etats-Unis, il a professé successivement l'histoire et la littérature au Collége de Genève et à l'Académie de New-York. En 1854, il est entré dans la carrière évangélique. Outre de nombreux articles littéraires, on a de lui : la *Conquête de la Floride* (New-York, 1835), ouvrage remarquablement écrit, et la *Source des eaux vivifiantes* (1849), livre de piété. — Un de ses parents, John-Treat IRVING, est l'auteur d'*Esquisses indiennes* (1835) et de deux romans : l'*Attorney* et *Harry Harson*, publiés sous le pseudonyme de **John Quod**.

IRVING (Edouard), théologien écossais, l'un des fondateurs de la secte des irvingiens, né à Annan (comté de Dumfries) en 1792, mort en 1834. Son père, qui était tanneur, l'envoya étudier à Edimbourg, où il prit le grade de maître ès arts. Peu après, il se joignit à une troupe d'acteurs, puis devint, en 1811, directeur de l'école de mathématiques d'Haddington, et passa, en 1812, à Kirkaldy, où il fut également appelé à diriger une institution. S'étant fait ordonner prêtre sept ans plus tard, il remplit des fonctions ecclésiastiques dans diverses églises. Devenu le vicaire du docteur Chalmers à Glascow, il acquit bientôt une telle réputation comme prédicateur, qu'il fut nommé ministre de l'Eglise calédonienne à Londres. En 1822, ses sermons lui attirèrent en peu de temps 1,500 auditeurs, et bientôt l'affluence fut telle, qu'on ne put admettre que les personnes munies de cartes à l'avance.

En 1823, Irving publia un premier recueil de sermons sous ce titre : les *Oracles de Dieu, quatre sermons*; le *Jugement à venir, argument en neuf parties*. Deux ans plus tard parut une série de *Sermons pour les missionnaires de l'école apostolique*; mais cet ouvrage, qui devait avoir quatre parties et qui était attendu avec impatience, ne fut publié que partiellement, parce qu'il avait déplu à quelques personnages influents qui soutenaient la cause des missions. De 1827 à 1829, Irving publia encore : la *Venue du Messie en toute gloire et majesté, par Jean-Josaphat Ben Ezro, juif converti*, traduit de l'espagnol (Londres, 1827); *Lettre au roi sur le rappel des actes du test et des corporations* (1828); *Sermons, conférences et discours de circonstance* (1828, 3 vol. in-8°); *l'Eglise et l'Etat responsables l'un envers l'autre, séries de discours sur la vision de Daniel* (1829, in-8°).

En 1829, une nouvelle et magnifique église fut ouverte dans Regent-square aux prédications d'Irving; mais, à cette époque, on s'était familiarisé avec l'étrangeté des manières de l'orateur, qui n'excitait plus aucune curiosité; on avait commencé à critiquer sa personne et ses discours, et sa popularité diminuait graduellement. Dans une réunion du consistoire de Londres, en novembre 1830, une accusation d'hérésie fut lancée contre Irving, qui avait commencé, dès 1827, à émettre, sur la nature humaine du Christ, des idées s'écartant complétement des doctrines de l'Eglise. A partir de 1830, il alla encore plus loin et, en 1831, il prédit, en pleine église, une nouvelle pentecôte et la fin prochaine du monde. Sur la sentence du consistoire de Londres, il fut déclaré incapable d'exercer plus longtemps les fonctions de ministre de l'Eglise calédonienne et destitué de ses fonctions (3 mai 1832). Irving et ses adhérents se séparèrent alors de l'Eglise écossaise et se transportèrent successivement dans plusieurs quartiers de Londres. Enfin, le synode général écossais lui enjoignit de se rendre à Annan pour répondre à l'accusation d'hérésie lancée contre lui, et l'interdit le 15 mars 1833. Peu de temps après, la santé d'Irving commença à s'affaiblir, et bientôt il mourut, l'esprit et le corps brisés par les luttes qu'il avait eu à soutenir. C'était un homme d'une profonde piété, d'un caractère bienveillant et d'un talent peu ordinaire; mais, dans tout ce qui touchait à la religion, il faisait preuve d'une extrême susceptibilité et restait inébranlable dans ses convictions.

IRVINGIANISME s. m. (ir-vain-ji-a-ni-sme). Hist. relig. Secte religieuse fondée en Angleterre en 1830.

— **Encycl.** L'*irvingianisme* a fait, dans ces dernières années, de nombreux prosélytes en Allemagne et en Suisse. Cette secte a entrepris de substituer aux diverses Eglises l'Eglise *une, visible, sainte, catholique et apostolique*. Le nom d'irvingiens, qu'on applique le plus souvent à ces sectaires, quoiqu'il ne soit pas usité parmi eux, dérive de celui de l'ecclésiastique irlandais Edouard Irving, un des chefs les plus remarquables de la secte. L'*irvingianisme* n'est autre chose qu'un mélange de dogmes catholiques et protestants. Il se rapproche du catholicisme, en ce que, de même que ce dernier, il considère l'Eglise comme une institution divine, régie par des préceptes divins, auxquels chaque chrétien doit se soumettre humblement. En revanche, il est tout protestant par son opposition à l'Eglise romaine, par sa constitution et par sa tendance à se conformer strictement aux traditions apostoliques, dont l'Eglise catholique s'est de bonne heure affranchie. La doctrine irvingienne admet comme certain le rétablissement futur de la mission miraculeuse des apôtres, que l'Esprit saint viendra inspirer de nouveau; en outre, il existe parmi les irvingiens une enthousiaste exaltation qui leur est commune avec plusieurs autres sectes modernes, et qui leur fait croire à la fin prochaine du monde. Ils se distinguent des sectes analogues à la leur par leur adhésion persistante aux idées purement matérielles. Pour eux, comme pour les montanistes du IIe siècle, le dogme principal est la croyance à une nouvelle venue du Christ dans un avenir rapproché. Dieu, disent-ils, avait, dès le temps des apôtres, annoncé cette nouvelle mission de son fils sur la terre; mais comme, dès cette époque, on n'a tenu nul compte de cette future réapparition du Christ, l'Eglise, au lieu d'entrer dans la voie d'un perfectionnement surnaturel, a suivi la marche dont l'histoire nous expose les vicissitudes, marche qui est en opposition directe avec les décrets de Dieu et qui lui a fait perdre l'inspiration du Saint-Esprit. Aussitôt après que le règne très-prochain de l'Antechrist aura eu lieu, apparaîtra le Christ, et alors il faudra de nouveaux miracles, un nouvel apostolat et une nouvelle inspiration du Saint-Esprit, procédant immédiatement d'en haut. Mais ce nouvel apostolat n'arrivera qu'au sein de l'*irvingianisme*, par qui seul deviendra visible l'Eglise catholique et apostolique. Cette Eglise, toutefois, ne doit pas entrer en lutte avec l'Antechrist; mais, avant que celui-ci paraisse, la véritable Eglise sera ravie dans l'air en face du Christ, en sorte qu'après l'anéantissement complet de tous les chrétiens, les juifs resteront les seuls témoins des actes de Dieu sur la terre. Ils seront de nouveau installés dans la Palestine, jusqu'à ce que le Christ, avec son *corps*, c'est-à-dire avec les saints, dont les uns auront été ressuscités et dont les autres auront vécu ravis dans les airs, vienne rétablir le trône de David et les douze siéges des apôtres, et accomplir toutes les prédictions de l'Ancien Testament. Alors commencera le royaume qui doit durer mille ans, et à la fin duquel arriveront la seconde résurrection et le jugement dernier.

Les dignités ecclésiastiques des irvingiens sont au nombre de quatre, savoir : les apôtres, les prophètes, les évangélistes et les pasteurs. Au-dessus de ces dignités générales se trouvent les dignités communales, également au nombre de quatre, savoir : les anges ou évêques, les anciens, les prêtres et les diacres. Ces différents membres du clergé reçoivent, de tous les fidèles de chaque commune, la dîme prescrite par l'Ancien Testament. Le culte est célébré en grande pompe et ses cérémonies extérieures rappellent presque toutes celles de l'Eglise romaine.

L'origine première de l'*irvingianisme* remonte à ces sociétés ou réunions pour prier en commun, si communes en Angleterre et en Ecosse. Après l'explication des prophéties de l'Ancien Testament, et en particulier de l'Apocalypse, les assistants tombaient en convulsions et imploraient ardemment une nouvelle descente du Christ sur la terre. Une des plus ferventes de ces sociétés se réunit dès 1827 à Albury-Park, dans le comté de Sussex, sur une propriété du banquier Drummond. Ce fut à Port-Glascow, en 1830, qu'eut lieu la première manifestation de l'Esprit saint. En 1832, l'Esprit saint avait déjà désigné les deux premiers apôtres; quant à Irving, il ne s'éleva que jusqu'à la dignité d'ange. Peu de temps après sa mort, le nombre des douze apôtres fut complété, et, à la nuit de Noël 1835, la nouvelle Eglise put se constituer en concile à Londres. Dans un second concile, tenu l'année suivante, il fut résolu qu'on irait prêcher la nouvelle doctrine dans tout l'univers, et les apôtres, après s'être partagé le globe, partirent dans toutes les directions. Deux ans plus tard, ils se retrouvèrent réunis, sans avoir réussi dans leur mission au gré de leurs espérances. Les miracles prédits n'arrivaient pas, et le 14 juillet 1835, jour fixé pour la fin du monde, s'était passé sans accident. Ils se tirèrent de ce pas difficile en déclarant qu'ils avaient d'abord mal compris les textes et y cherchèrent de nouvelles interprétations.

En Angleterre, l'*irvingianisme* compte environ 5,000 adhérents. On en trouve un certain nombre, depuis 1848, dans divers Etats de l'Allemagne, en Suisse et aux Etats-Unis. Les irvingiens s'attachent à mettre en pratique les préceptes même les plus futiles de la Bible.

IRVINGIEN, IENNE adj. (ir-vin-jiain, iè-ne). Hist. relig. Qui appartient aux doctrines d'Irving ou à ses adhérents : *Secte* IRVINGIENNE. *Eglise* IRVINGIENNE. ‖ On dit aussi IRVINGISTE.

— Substantiv. : *Les* IRVINGIENS.

IRWIN (Eyles), poëte anglais, né à Calcutta en 1751, mort en 1817. Son père, employé de la Compagnie des Indes, l'envoya faire ses études en Angleterre, puis le fit nommer employé civil à Madras. Suspendu de ses fonctions en 1777, Irwin retourna en Angleterre, où il obtint d'être réintégré dans son poste. Lorsqu'il revint dans l'Inde, la grande colonie anglaise, attaquée à la fois par une flotte française sous les ordres du bailli de Suffren et par Haïder-Ali, était dans une position des plus critiques. Irwin, chargé de missions difficiles auprès des rajahs indous et des chefs mahrattes, fit preuve d'une grande habileté et rendit d'importants services à la Compagnie. Il devint bientôt après surintendant et administrateur des provinces de Tinnivelly et de Madurah; mais, à la suite de la retraite de lord Hastings, en 1785, il fut destitué et revint en Europe. En 1792, il retourna en Orient avec le titre de surintendant des affaires de la Compagnie de la Chine; mais il ne remplit ces fonctions que peu d'années et se fixa définitivement ensuite en Angleterre. On a de lui : *Aventures pendant un voyage le long de la mer Rouge et dans le désert* (Londres, 1780, in-8°); *Examen de la possibilité d'une expédition de Bonaparte en Orient*, et plusieurs petits poëmes, où l'on trouve plus d'élégance et de sensibilité que de chaleur et d'originalité. Nous citerons particulièrement : le *Mont Thomas* (1771); *Bedekah, pastorale indienne* (1776, in-4°); *Eglogues orientales* (1780, in-4°); *Bonaparte en Egypte* (1798); *Napoléon* ou la *Vanité des souhaits de l'homme* (1814).

IS ou **ÆIOPOLIS**, ville de l'ancienne Babylonie, près de l'Euphrate. Aujourd'hui HIT.

IS-SUR-TILLE, bourg de France (Côte-d'Or), ch.-l. de cant., arrond. et à 24 kilom. N.-E. de Dijon, dans un vallon arrosé par l'Ignon; pop. aggl., 1,330 hab. — pop. tot., 1,371 hab. Mines de fer, carrières de pierre blanche; forges, feux d'affinerie, martinets, fonderie de cuivre, corroierie, fabrique de droguets, filature de coton. Restes d'un château où François Ier rendit une célèbre ordonnance sur la police des prisons. Belles promenades, entre autres l'allée des Soupirs.

ISA, nom primitif de l'île de LESBOS.

ISAAC, patriarche hébreu, fils d'Abraham et de Sara, né en 1892 av. J.-C., mort en 1706. D'après le récit biblique, Abraham avait cent ans lorsque Dieu lui apprit qu'il allait avoir un fils de sa femme Sara, âgée de quatre-vingt-dix ans et jusqu'alors stérile. Ce fils fut appelé Isaac (en hébreu *rire*), à cause de la joie que sa naissance causa à ses parents. Par un excès d'amour maternel, Sara vit avec peine la présence d'Ismaël qu'Abraham avait eu d'Agar, et elle obtint du patriarche qu'il chassât son fils aîné. Isaac avait environ vingt ans lorsque Dieu, pour éprouver l'obéissance d'Abraham, lui ordonna d'aller immoler le jeune homme sur le mont de Moriah; mais, au moment où le vieillard levait le couteau pour frapper son fils, un ange arrêta son bras. Vers quarante ans, Isaac épousa Rébecca dont il eut deux fils, Esaü et Jacob. Obligé de sortir de son pays pour échapper à la famine, il parcourut le désert, eut de nombreuses querelles avec les pasteurs, se rendit à Gérara, où régnait Abimélech, et y fit passer sa femme pour sa sœur, dans la crainte qu'on ne le tuât si Rébecca, qui était fort belle, venait à inspirer une passion à quelqu'un des habitants de ce pays. Devenu vieux et aveugle, il s'attacha particulièrement à son fils Esaü, habile chasseur, qui lui apportait souvent de la venaison. On sait comment cet aîné de la famille hébraïque vendit à Jacob son droit d'aînesse pour un plat de lentilles. Grâce aux artifices de Rébecca, Jacob reçut, avec la bénédiction paternelle, tous les droits de la primogéniture, et Esaü se vit condamné à le servir. Isaac s'éteignit âgé de cent quatre-vingt-six ans. Il est inutile de faire remarquer combien cette biographie, empruntée au récit biblique, présente d'incertitude.

— Iconogr. Deux épisodes de la vie d'Isaac ont été fréquemment retracés par les artistes : « Isaac sur le point d'être sacrifié par son père Abraham » et « Isaac bénissant son fils Jacob. » Le premier sujet, qu'on intitule ordinairement le *Sacrifice d'Abraham*, fut proposé au concours ouvert, au XVe siècle, pour l'exécution des célèbres portes du baptistère de Florence. Sept sculpteurs furent admis à ce concours : Lorenzo Ghiberti, Brunelleschi, Donatello, Jacopo della Quercia, Nicolas d'Arezzo, Francesco da Vandabrina et Simone da Colle. Ce fut le premier de ces artistes, alors âgé seulement de vingt ans, qui remporta la palme. Le bas-relief qu'il exécuta et celui de Brunelleschi, tous deux en bronze, sont conservés au musée de Florence. Parmi les peintres qui ont représenté le *Sacrifice d'Abraham*, nous citerons : Jacopo Ligozzi, Jacopo d'Empoli, Alessandro Allori et le Tintoret (dont les tableaux sont au musée des Offices); Andrea del Sarto, P. Véronèse, le Dominiquin et Luca Giordano (musée de Madrid); Annibal Carrache (au Louvre); Fr. Migliori, Piazetta et Guillaume Courtois (galerie de Dresde); Ferdinand Bol (pinacothèque de Munich); Rubens (collection Lacaze, au Louvre); Polydore Caldara (gravé par Cherubino Alberti); le Pordenone (gravé par Ol. Gatti); C. Maratte (gravé par R. van Audenaerde); Rembrandt (chef-d'œuvre du musée de l'Ermitage, gravé par J.-G. Haid, en 1767, et par Murphy); G. Coninxloo (gravé par Nic. de Bruyn); Frans Floris (gravé par Ph. Galle); David Teniers (musée du Belvédère); H. Flandrin (fresque de l'église de Saint-Germain-des-Prés, Paris); H. de Hess (fresque de l'église de Tous-les-Saints, à Munich). Des estampes sur le même sujet ont été gravées par Benedetto Montagna, le Titien (gravure sur bois, composée de 4 feuilles), G. Honthorst, Fr. Bol, W. Baillie, J.-P. Lembke; etc. Une eau-forte de Michel Corneille représente *Isaac prenant congé de sa mère avant le départ pour le sacrifice*.

Un tableau de Luca Giordano, qui est au musée de Madrid, nous montre *Isaac maltraité par Ismaël*.

Le sujet d'*Isaac bénissant son fils Jacob*, qu'on intitule parfois la *Bénédiction d'Isaac*, a été traité par Rembrandt (gravé par un anonyme); G. Flinck et J. van Hemessen (musée de Munich); Ribera (musée de Madrid); Gio.-B. Pittoni (gravé par F. Berardi et V. Wagner); J. Lievens (gravé par A.-L. Krueger); J. Fictoor ou Victoor (au Louvre); Latil (Salon de 1834); A. Etex (Salon de 1857), etc. Le tableau de Victoor a été gravé, comme étant l'œuvre de Salomon Koninck, par D. Frey et par Claessens (*Musée français*) : il représente Isaac couché et tenant les mains de Jacob agenouillé au pied de son lit. Rébecca assiste à la scène, debout derrière un fauteuil sur lequel est posé un plat de venaison. Le style de cette peinture rappelle la manière de Rembrandt, dont J. Victoor fut vraisemblablement l'élève.

Parmi les autres peintures relatives à Isaac, nous citerons deux tableaux du musée de Madrid, l'un de Luca Giordano, l'autre d'Andrea Vaccaro, représentant *Isaac accueillant Rébecca*. Une très-belle composition en forme de frise, représentant les *Noces d'Isaac et de Rébecca*, a été gravée par J.-Th. de Bry, d'après Baldassare Peruzzi. Isaac figure encore dans un grand nombre de peintures murales et de bas-reliefs représentant les *Patriarches*.

ISAAC (saint), moine d'Orient, mort en 383 de notre ère. Il se rendit à Constantinople pour engager l'empereur Valens à abandonner l'arianisme. Battu de verges à trois reprises pour son langage audacieux, il se retira dans une solitude auprès de Constantinople et annonça, dit-on, à Valens, au moment où il partit pour aller combattre les Goths, qu'il périrait dans cette entreprise son armée et la vie.

ISAAC le Parthe (saint), patriarche d'Arménie (390), né à Constantinople, mort en 440. Il traduisit les saintes Ecritures en langue arménienne, et composa des *Canons* et des *Hymnes*.

ISAAC Ier Comnène, empereur d'Orient de 1057 à 1059. Il était fils de Manuel Comnène, préfet de l'Orient sous Basile II. Il hérita de la valeur et de la prudence de son père, obtint divers emplois civils et militaires, épousa la fille d'un roi de Bulgarie, captive à Byzance, et tint une place considérable dans l'Etat tant par sa haute naissance que par son mérite. Lorsque la conduite de Michel VI eut excité contre lui un mécontentement général et amené sa déposition, les chefs de cette révolution, sur le refus du vieux général Catacalon, choisirent pour empereur Isaac Comnène (1057). Michel VI, battu à Hadès, en Phrygie, se vit contraint de déposer la pourpre et d'entrer dans un monastère. Isaac partagea les fonctions du curopalate entre son frère Jean et Catacalon, et s'attacha aussitôt à réparer par de sages réformes le mauvais état des finances. Dans ce but, il réduisit considérablement les dépenses de la cour, introduisit dans l'administration une économie sévère et voulut que le clergé participât aux charges publiques; mais le clergé, s'empressa, comme toujours, de déclarer sacrilége tout règlement qui pouvait diminuer ses revenus, et le patriarche Cerularius dit audacieusement à l'empereur : « Je vous ai donné la couronne, je saurai bien vous l'ôter. » Isaac répondit à cette menace par un ordre d'exil. En 1059, il se porta avec une armée sur le Danube et força les Hongrois, qui menaçaient l'empire d'une invasion, à demander la paix. Atteint sur ces entrefaites d'une maladie des plus graves, l'empereur résigna le pouvoir et, sur le refus de son frère Jean d'accepter la pourpre, il désigna pour lui succéder Constantin Ducas, général d'un courage éprouvé. Il quitta sans regret les hautes fonctions qu'il était à tous égards si digne de remplir, après avoir, pendant son court passage aux affaires, puissamment contribué à la prospérité de l'empire. Comnène alla terminer ses jours dans le monastère de Stude, où il occupa, dit-on, l'office de portier, et mourut en 1061. On a de lui, en manuscrit, des *Scolies* sur Homère, son auteur de prédilection.

ISAAC II l'Ange, empereur d'Orient de 1185 à 1195. Il était fils d'Andronic l'Ange, et vivait obscurément à Constantinople, lorsque le cruel empereur Andronic donna l'ordre de le mettre à mort. Isaac puisa dans le danger un courage qui ne lui était point habituel : il tua l'assassin chargé de lui ôter la vie et se réfugia à Sainte-Sophie, où il se vit bientôt entouré d'une multitude prête à le défendre. Il n'en fallut pas davantage pour qu'une insurrection éclatât. Pendant qu'Andronic, tombé entre les mains des insurgés, expiait ses crimes par une mort cruelle, Isaac était proclamé empereur (1185). Rien ne lui était plus facile, succédant à un tel prince, que de gagner l'affection de ses sujets, mais Isaac manquait à la fois de talents et de vertus. Incapable, vain, sans courage, il déshonora le trône par sa lâcheté, par ses débauches, s'entoura de bouffons et de bateleurs, se livra à un luxe effréné et accabla le peuple d'impôts. Pendant ce temps, les Bulgares se soulevaient (1186), conquéraient leur indépendance, et l'île de Chypre se révoltait avec un égal succès. L'indolence dont Isaac fit preuve en ces circonstances difficiles lui attira le mépris général. Son frère Alexis en profita pour fomenter à Constantinople une insurrection à la suite de laquelle il se fit proclamer empereur. Arrêté dans sa fuite, Isaac eut les yeux crevés par ordre d'Alexis et fut jeté en prison (1195). Le fils d'Isaac, Alexis le Jeune, parvint alors, sous un déguisement, à quitter Constantinople, se rendit à Venise où se trouvaient les chefs des croisés (1202) et les décida par ses promesses à se rendre à Constantinople pour délivrer son père. Les croisés s'emparèrent, en effet, de cette ville en 1203 et rétablirent Isaac sur le trône; mais les impôts dont il frappa le peuple pour donner des subsides à ses libérateurs provoquèrent le plus vif mécontentement, dont Alexis Ducas profita pour s'emparer du trône (1204).

ISAAC le Hollandais, alchimiste, né en Hollande au XVe siècle. Sa vie nous est complétement inconnue, mais il a laissé des ouvrages qui étaient tenus en haute estime par Rober Boyle, Boerhaave et Kunckel. Son fils Jean s'associa à la plupart de ses travaux. Les principaux ouvrages d'Isaac sont : *De triplice ordine Elixiris et Lapidis* imprimé avec le livre de Bernard Penot (Berne, 1608); *Opera vegetabilia* (Arnheim, 1617, in-8°); *Opera mineralia, seu de lapide philosophico libri duo* (Middlebourg, 1600, in-8°); *De lapide philosophorum* (Arnheim, 1617), ouvrage inséré dans le *Theatrum chemicum*; *De lapide philosophico* (Francfort, 1669, in-8°); *Rariores chemiæ operationes* (Leipzig, 1714), traduit en allemand; *Fragmenta chemica* 1647, in-12°); *Tractatus de urina*, inséré dans le *Theatrum chemicum*, et enfin, *Tractatus de salibus et oleis metallorum*, imprimé avec la *Chimie* de Stahl (Nuremberg, 1723, in-4°).

ISAAC BEN-ABRAHAM, docteur juif de la secte des caraïtes, né à Trock (Lithuanie), mort en 1594. Il est l'auteur d'un très-remarquable ouvrage intitulé : *Khisouk Hamounak* (*Défense de la loi*), qui a été publié pour la première fois avec une traduction latine dans *Tela ignea Satanæ*, de Wagenseil (Altdorf, 1682, in-4°), et plusieurs fois réédité. Dans cet ouvrage, il fait d'abord l'apologie du mosaïsme, puis s'attache avec beaucoup d'habileté, de talent, de méthode et d'esprit critique à réfuter, par des passages tirés du Nouveau Testament lui-même, la divinité de la religion chrétienne.

ISAAK ou **ISAAC** (Henri), compositeur allemand, né vers le milieu du XVe siècle. Il composa, en 1488, la musique d'une sorte d'oratorio dramatique dû à la plume de Laurent de Médicis, *San Giovanni e san Paolo*. A cette même époque, il exerçait les fonctions de maître de chapelle de Saint-Jean, à Florence, et enseignait la musique aux enfants de Laurent le Magnifique. Au commencement du XVIe siècle, il fut attaché, en qualité de maître de chapelle, au service de Maximilien Ier, empereur d'Allemagne.

Les nombreuses œuvres de ce compositeur dénotent un savoir-faire et une science harmonique étonnante pour l'époque. Bien des dissonances, il est vrai, viennent troubler l'heureuse marche des parties chantantes; mais, malgré ces défauts, il n'en est pas moins vrai que le nom d'Isaac doit figurer avec honneur dans l'histoire générale de la musique, à côté des noms de Josquin, de Després et d'Obrecht.

Les œuvres connues d'Isaac sont toutes religieuses, à l'exception d'une chanson allemande à quatre voix et d'une chanson française à trois voix. Elles se composent de messes, de motets, de fugues vocales, de psaumes et de cantiques.

ISABEAU DE BAVIÈRE, reine de France, née en 1371, morte en 1435. Cette princesse, qu'on appelle également **Elisabeth** et **Isabelle**, était fille du duc de Bavière, Etienne II. Elle n'avait que quatorze ans et était déjà remarquablement belle lorsqu'elle épousa le jeune roi Charles VI. Ce prince s'éprit vivement d'Isabeau et fit donner en son honneur, à son arrivée à Paris, des fêtes magnifiques, au nombre desquelles se trouvait une mascarade, qui donna lieu, d'après les chroniqueurs du temps, aux désordres les plus scandaleux. Ce fut, dit-on, pendant cette mascarade que prit naissance la liaison coupable de la jeune reine avec le duc d'Orléans, frère de son mari. Lorsque Charles VI fut atteint de démence, Isabeau ne mit plus de bornes à ses débordements. Elle reçut la garde de la personne du roi et parvint à faire nommer son amant, le duc d'Orléans, lieutenant général du royaume. Cette nomination, en irritant profondément le duc de Bourgogne, qui avait pris les rênes du gouvernement, provoqua la guerre civile qui désola alors la France. Après l'assassinat du duc d'Orléans, Isabeau dut quitter Paris, où elle revint peu après, mais qu'elle quitta de nouveau pour se rendre à Tours. En 1408, elle se réfugia à Vincennes, où le scandale de ses amours avec un nommé Bois-Bourdon fut tel, que le connétable d'Armagnac profita d'un moment lucide du roi pour lui révéler les débordements de sa femme. Charles VI, à qui le Dauphin venait de faire les mêmes révélations, ordonna de mettre Bois-Bourdon à mort et relégua Isabeau à Tours (1417). A partir de ce moment, la reine conçut une haine violente contre son fils. Elle abandonna le parti des Armagnacs pour se jeter dans celui des Bourguignons, appela le duc de Bourgogne, qui lui rendit le pouvoir, prit le titre de régente et revint peu après à Paris, où les Armagnacs venaient d'être massacrés. Mais, sur ces entrefaites, les Anglais avaient envahi la France, et Jean sans Peur fut assassiné (1419). Les Anglais étant entrés à Paris, Isabeau se mit en rapport avec Henri V et signa avec lui, en 1420, l'odieux traité de Troyes, qui dépouillait le Dauphin son fils, et livrait la France au roi d'Angleterre, qui épousait sa fille. Devenue pour les Français un objet d'horreur, en proie à la honte, éloignée des affaires, Isabeau, après la mort de Charles VI (1422), s'enferma à l'hôtel Saint-Pol, à Paris, et y vécut dans la solitude. Ce fut là qu'elle mourut. Son corps, déposé dans un bateau, fut conduit par eau jusqu'à Saint-Denis, où il fut déposé sans aucune pompe.

ISABEAU ou **ELISABETH DE FRANCE**, princesse française, née en 1225, morte en 1270. Fille du roi Louis VIII, elle fut à plusieurs reprises recherchée en mariage, notamment par l'empereur Conrad IV; mais son excessive piété la poussa à renoncer au monde. En 1255, elle fonda le monastère de Longchamps, près de Paris, s'y enferma en 1260 et y mourut des suites de ses austérités.

ISABEAU ou **ÉLISABETH DE FRANCE**, dauphine du Viennois et fille de Philippe V le Long, roi de France. Elle vivait dans la première moitié du XIVe siècle. Le dauphin du Viennois, Guigues VIII, envoya le seigneur de Sessenage à Paris, pour demander au roi la main de sa fille. Un maître d'hôtel de Philippe V, instruit de l'objet de cette ambassade, se permit de dire à l'envoyé « qu'une si belle dame n'était pas faite pour un gros cochon comme le dauphin. » En entendant cette insulte, de Sessenage tira son épée et perça de part en part l'impertinent maître d'hôtel. Le roi accorda la main de sa fille qui, devenue veuve en 1333, épousa en secondes noces le baron de Faucogney.

ISABEAU D'ANGOULEME, reine d'Angleterre. V. ELISABETH.

ISABEAU DE HAINAUT, reine de France. V. ELISABETH.

ISABEAU DE LORRAINE, reine de Sicile. V. ISABELLE.

ISABELLA (LA), port de l'Amérique centrale, sur la côte septentrionale de l'île d'Haïti, par 19° 58' de lat. N., et 73° 36' de long. O.; il est formé au N. par une pointe de terre appelée *Pointe Isabélique*. En 1493, Christophe Colomb forma, près de ce port, le premier établissement espagnol de l'île, qu'il nomma Isabella. On en voit encore les ruines.

ISABELLE adj. (i-za-bè-le. — On prétend que l'archiduchesse *Isabelle*, fille de Philippe II, dont le mari faisait le siége d'Ostende, fit vœu de ne pas changer de chemise avant la prise de la ville, qui eut lieu après plus de trois ans. Le nom de la princesse serait resté à la couleur que sa chemise avait prise dans cet intervalle). Se dit d'un jaune pâle d'une teinte particulière : *Couleur* ISABELLE. *Jument* ISABELLE. *Ruban* ISABELLE.

— s. m. Couleur isabelle : *Un* ISABELLE *très-pâle, presque blanc.* ISABELLE, *c'est ce qu'aujourd'hui nous appelons ventre de biche, qui est la couleur des livrées de Condé.* (De Retz.)

— Cheval de couleur isabelle : *Il montait un magnifique* ISABELLE.

— Ornith. Espèce de gorge-bleue.

— s. f. Comm. Ancienne étoffe de couleur isabelle.

— Ichthyol. Nom vulgaire d'un poisson du genre squale, voisin de la roussette.

— Moll. Nom vulgaire de deux coquilles appartenant, l'une au genre cône, l'autre au genre porcelaine.

ISABELLE (SAINTE-), île de l'Océanie, dans la Mélanésie, archipel de Salomon, dont elle occupe à peu près le centre, au S.-E. de l'île Choiseul, qui en est séparée par le détroit de Manning; par 7° 50' de lat. moyenne méridionale, et 155° 50' de long. moyenne orientale; 198 kilom. de longueur sur 130 kilom. de largeur. Côtes très-découpées; intérieur couvert de montagnes assez élevées et boisées.

ISABELLE DE FRANCE, reine d'Angleterre, née à Paris en 1290, morte en 1357. Elle était fille de Philippe le Bel, et épousa à Boulogne, en 1309, Edouard II, duc de Guyenne, depuis un an élevé au trône d'Angleterre. Douée d'une grande beauté, hautaine, hardie, ambitieuse, Isabelle avait pour époux un prince faible, irrésolu, dominé par des favoris, entouré d'une noblesse arrogante. Après être restée quelque temps à l'écart de la politique, elle essaya de donner à Edouard II une partie de son énergie et le poussa notamment à s'emparer du château de Leeds, où la reine n'avait pu trouver un gîte pour une nuit lors d'un pèlerinage à Cantorbéry. L'amour que lui inspira Mortimer changea bientôt en aversion l'indifférence qu'elle avait pour Edouard II. Mortimer ayant été emprisonné, elle le fit évader et résolut d'aller le rejoindre sur le continent. Sous le prétexte de faire cesser des causes de mésintelligence qui existaient entre le roi d'Angleterre et le roi de France, Charles le Bel, Isabelle se rendit en 1325 à Paris, où elle trouva Mortimer. Là, elle passa avec son frère un traité tout au désavantage d'Edouard II, fit transférer au prince de Galles toutes les possessions que ce dernier avait en France; puis, malgré les injonctions d'Edouard, elle resta à Paris, avec son fils, le prince de Galles et Mortimer, dont sa liaison avec elle était publique. A l'instigation du pape, Charles le Bel ayant engagé sa sœur à retourner en Angleterre, Isabelle gagna le Hainaut, y trouva des secours pour envahir l'Angleterre, et débarqua dans le comté de Suffolk en 1326. Tous les mécontents accoururent alors auprès d'elle, pendant qu'Edouard II, abandonné de tous, prenait la fuite. Peu après, Isabelle faisait enfermer Edouard dans une forteresse, proclamait roi son fils, sous le nom d'Edouard III, et prenait la régence. Bientôt la mort de Spenser, ministre d'Edouard II, ne suffit pas à satisfaire sa haine envers ce dernier. D'accord avec Mortimer, elle fit assassiner Edouard, alors enfermé au château de Berkeley, et, depuis lors, elle ne mit plus de bornes au scandale que donnait sa passion pour son amant. A partir de ce moment, Isabelle se vit généralement méprisée et détestée. Ayant fait mettre à mort le comte de Kent, qui avait gagné la confiance du jeune Edouard III, celui-ci, révolté de l'odieuse conduite de sa mère, des crimes et des insolences de Mortimer, saisit le pouvoir en 1330, fit juger et condamner Mortimer, qui fut exécuté, et séquestra Isabelle dans le château de Risings, où elle passa dans l'obscurité les vingt-sept dernières années de sa vie.

ISABELLE DE PORTUGAL, duchesse de Bourgogne, née à Eura (Portugal) en 1397, morte en 1471. Fille de Jean Ier, roi de Portugal, elle épousa à Bruges, en 1430, Philippe le Bon, duc de Bourgogne, dont elle fut la troisième femme, et qui institua, à cette occasion, l'ordre de la Toison d'or. Belle, grave, habile, prudente, Isabelle se montra digne, par ses vertus et par son intelligence, de partager la destinée du duc de Bourgogne. Lorsqu'en 1434 Philippe se rendit dans la Flandre, il chargea la duchesse de gouverner en son nom. Elle s'acquitta avec habileté de cette tâche dans des circonstances difficiles et prit, à partir de ce moment, une part importante à de nombreuses négociations diplomatiques avec la France, l'Angleterre et d'autres puissances. Elle assista au congrès d'Arras en 1435, amena, en 1439, la conclusion d'un traité de commerce entre l'Angleterre et la Bourgogne, obtint la mise en liberté du duc d'Orléans, prisonnier des Anglais depuis la bataille d'Azincourt (1415), fit marier ce prince avec Marie de Clèves, etc. En 1457, elle quitta la cour pour aller habiter le château de Nieppe, près d'Hazebrouck. Cette princesse ne cessa de se signaler par sa charité, par les soins qu'elle donnait aux pauvres et aux malades. Elle eut de Philippe le Bon un fils, qui fut Charles le Téméraire. Ce fut sous son inspiration et presque sous sa dictée qu'Eléonore de Poitiers écrivit son curieux ouvrage, intitulé les *Honneurs de la cour*, qui fut en quelque sorte le premier code de l'étiquette des cours.

ISABELLE ou **ISABEAU DE LORRAINE**, reine de Sicile, duchesse d'Anjou et de Lorraine, née en 1410, morte en 1453. Son père, Charles le Hardi, duc de Lorraine, la maria, lorsqu'elle n'avait encore que dix ans, à René d'Anjou, comte de Provence, qui en avait onze. Isabelle joignait aux plus heureux dons du corps et de l'esprit une énergie peu commune, et elle devint une des femmes les plus remarquables de son temps. Lorsque, en 1431, son mari fut fait prisonnier par Antoine de Vaudemont, son compétiteur au duché de Lorraine, Isabelle prit aussitôt en main le gouvernement du duché, dont elle s'assura la possession, grâce à son intelligence et à sa fermeté. Aussitôt qu'elle eut appris la défaite de son mari, Isabelle, vêtue de ses habits de deuil et suivie de ses quatre petits enfants, se présenta devant les seigneurs lorrains, qui lui jurèrent de la seconder en tout ce qu'elle croirait devoir entreprendre. Elle ordonna aussitôt une levée générale mais, avant de continuer la guerre, elle envoya des négociateurs auprès du duc de Bourgogne, qui consentit à rendre au prisonnier la liberté sur parole.

René venait d'être obligé de se constituer de nouveau prisonnier (1434), lorsqu'il hérita du trône de Naples, qu'il lui fallait conquérir. Sa courageuse femme se chargea de ce soin. En 1455, Isabelle s'embarqua pour Naples, avec ses enfants et quelques chevaliers provençaux. Elle se rendit bientôt populaire par sa bonté, par la sagesse et l'habileté de son gouvernement. Elle fut rejointe en 1437 par René, qui venait de recouvrer sa liberté. Alphonse d'Aragon étant venu assiéger Naples en 1439, Isabelle défendit courageusement cette ville; mais la fortune se tourna définitivement contre les deux époux, et ils durent abandonner, en 1442, leurs possessions d'Italie pour revenir en Lorraine.

Isabelle administra la Lorraine pendant que René résidait en Anjou et à la cour de France, et fit, en 1444, la guerre aux habitants de Metz. Cette princesse, qui, d'après Estienne Pasquier, portait un cœur d'homme dans un corset de femme, mourut peu après le mariage de sa fille Marguerite avec Henri VI, roi d'Angleterre.

ISABELLE, reine de Castille, surnommée **la Catholique**, née en 1451, morte en 1504. Elle était fille du roi Jean II de Castille et sœur de Henri IV dit *l'Impuissant*. Son enfance se passa obscurément à Aravelo, auprès de sa mère, qui l'éleva dans des habitudes de dévotion outrée. Lorsqu'en 1462 sa belle-sœur Jeanne accoucha d'une fille, dont la naissance fut universellement regardée comme illégitime, Isabelle se retira avec son jeune frère, don Alphonse, à la cour de Tolède. La plupart des grands seigneurs du royaume de Castille refusèrent alors de prêter serment de fidélité à la fille de Jeanne, comme héritière présomptive de la couronne, et il se forma un parti puissant, qui, voulant mettre un terme au règne dissolu de Henri IV, proclama roi l'infant don Alphonse. Ce prince mourut subitement en 1468. Par cet événement, Isabelle devenait l'héritière du trône. Toutefois, aux offres qui lui furent faites par les insurgés, à la tête desquels se trouvait l'archevêque de Tolède, elle répondit qu'elle ne consentirait point à accepter la couronne du vivant de son frère, mais qu'elle régnerait volontiers après lui. En conséquence, les mécontents entrèrent en arrangement avec Henri IV et consentirent à déposer les armes, sous la condition que ce prince répudierait sa femme, déshériterait sa fille Jeanne et reconnaîtrait pour héritière sa sœur Isabelle. Las de lutter, le roi de Castille consentit à cet arrangement. De nombreux prétendants recherchèrent alors la main d'Isabelle, qui avait précédemment refusé le roi Alphonse V de Portugal et le grand maître de Calatrava, Pedro Giron. Au nombre des prétendants se trouvaient le roi de Portugal, qui se présenta de nouveau avec l'assentiment de Henri IV, le duc de Guyenne, frère de Louis XI, et Ferdinand, fils du roi d'Aragon. Ce fut à ce dernier qu'Isabelle donna la préférence. Malgré la volonté de son frère, elle l'épousa à Valladolid en 1469. Ils se trouvaient l'un et l'autre dans un tel embarras pécuniaire, nous apprend Mariana, que, pour subvenir aux dépenses de leur mariage, ils se virent contraints d'avoir recours à un emprunt. Irrité de cette union, Henri IV revint sur les dispositions qu'il avait prises, et déclara pour son